



COMMUNE DE
BOUROGNE

Bourogne, le 28 mai 2026

Monsieur le Maire de Bourogne

Aux
Conseillers municipaux

J'ai l'honneur de vous notifier, conformément au décret portant convocation des Conseils municipaux pour l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales, que le Conseil municipal doit se réunir :

Vendredi 5 juin 2026 à 19h00
En Mairie, Salle du Conseil municipal

Cette séance aura pour objet l'élection des délégués et de leurs suppléants.

Vous trouverez annexé au présent courrier le décret précité.

Je vous adresse mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Baptiste GUARDIA

